



# TAXE D'APPRENTISSAGE

---

## 2024

---

*Aidez-nous à révéler les talents des entreprises de demain*

## CONTACTEZ-NOUS

---

94 quai de bacalan, 33300 Bordeaux  
tél. 05 56 49 41 33  
[www.noschool.fr](http://www.noschool.fr)

*Versez votre taxe 2024  
au profit de :*

**NOSCHOOL**  
ÉCOLE SUPÉRIEURE

Parmi l'offre pléthorique d'écoles supérieures à Bordeaux, NOSCHOOL se démarque à la fois par la qualité de son accompagnement et par la place donnée aux compétences comportementales.

## CHEZ NOUS

**6 CONSEILLERS EN FORMATION  
ACCOMPAGNENT NOS 800 ÉTUDIANTS  
DANS LA RECHERCHE DE LEUR  
ENTREPRISE**

Chaque profil est étudié pour trouver la meilleure équation entre projet professionnel, personnalité du candidat et besoin de l'entreprise. **Du Bac +2 au Bac +5**, tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'outils et d'ateliers autour des **Softskills** pour développer leur potentiel.

Plus qu'une école, ils évoluent dans un véritable incubateur de compétences, où le savoir-être est essentiel. Rencontres avec des professionnels, ateliers de prise de parole, business game, module pour développer la confiance, l'empathie, la résilience...

NOSCHOOL c'est une offre de formation résolument ancrée dans l'exigence du terrain.

## NOS FILIÈRES

### **IMMOBILIER**

Du BTS au Bac +5

### **BANQUE FINANCE**

Du BTS au Bac +5

### **ASSURANCE**

Du BTS au Bac +5

### **RESSOURCES HUMAINES / GESTION**

Du BTS au Bac +5

### **COMMERCE / MARKETING**

Du BTS au Bac+5

Tous nos diplômes sont reconnus par l'Etat (Education Nationale ou Ministère du Travail)

**1991**

Création de l'école

**86%**

Taux de réussite 2023

**95%**

Taux employabilité ou poursuite d'études en 2023

**91%**

Des étudiants satisfaits ou très satisfaits des moyens pédagogiques

**5**

Filières :

Banque - Assurance - Im-  
mobilier - RH - Commerce/  
Marketing

## VOUS ÊTES

### **CHEF D'ENTREPRISE, PARTENAIRE, ANCIEN DI- PLÔMÉ**

Votre soutien est essentiel pour investir dans:

- L'acquisition d'équipements technologiques et innovants
- Des activités pédagogiques et corporate extra muros
- L'ouverture de nouvelles filières

### **COLLECTE DE LA TAXE, COMMENT ÇA MARCHE?**

Depuis 2020, les modalités de la collecte de la taxe d'apprentissage ont évolué dans le cadre de la « Loi Avenir professionnel » dite « Loi Avenir ». Désormais, la taxe à 0.68 % de la masse salariale comprend 2 parts:

- 1 part égale à 87 % de la taxe (ancien quota) destinée au financement de l'apprentissage versée aux OPCO
- 1 part égale à 13% de la taxe (ancien hors quota, le solde) destinée à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur dédiées au financement des formations initiales professionnelles et technologiques hors formation en apprentissage (ancien hors quota)

## COMMENT FAIRE VOTRE VERSEMENT?

À partir du 27 Mai 2024, j'accède à la plateforme SOLTÉA et désigne NOSCHOOL comme bénéficiaire en précisant le code UAI 0333016Z

**+ de renseignements contactez  
Pascale au 06 13 42 25 65**